



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OBJET : CAHORS SUD = 1^{ère} ZONE DE TEST DRONES D'OCCITANIE !

Dans le cadre du Forum annuel du pôle de compétitivité Aerospace Valley des filières Aéronautique, Espace et Drone, l'aérodrome de Cahors-Lalbenque a été labellisé zone de test drones agréée. *"Avec cette convention, Cahors Sud et le Grand Cahors confirment leur ambition de devenir des acteurs reconnus dans les domaines des drones et des mobilités innovantes en Occitanie, témoigne Jalil Benabdillah, Vice-président, économie, emploi, innovation et réindustrialisation de la Région Occitanie".* Attribué par le centre d'expertise CESA Drones, ce label sécurise et adapte les conditions de vols pour réaliser des tests et des expérimentations professionnelles. Après avoir développé un maillage unique de neuf zones en Nouvelle-Aquitaine, ce dixième site est le premier de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. *"Depuis la Nouvelle-Aquitaine où nous opérons habituellement, cette nouvelle zone incarne l'accompagnement proposé par le CESA Drones au-delà de notre Région d'implantation afin de compléter le maillage national des centres d'essais en vol reconnus par la DSAC, explique Adrien Selvon du CESA Drones".* Signée par Adrien Selvon et Jean-Luc Marx (Président de Cahors Sud), cette convention de labellisation s'est faite en présence de Jalil Benabdillah de Bruno Darboux (Président d'Aerospace Valley). *"La 21^{ème} édition de notre Forum avait pour thème Ensemble pour gagner les compétitions mondiales. Fruit d'une coopération interrégionale, cette convention illustre la dynamique collective que nous cultivons à l'échelle du pôle de compétitivité, indique Bruno Darboux".*

En France, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) recense plus de 45 000 télépilotes professionnels déclarés, un chiffre en hausse de 30 % par rapport à 2023. Aux portes de Cahors, la société Aeotic et le Groupe Tekever sont les représentants majeurs de cette filière. Considérée auparavant comme une niche, la filière drones s'impose aujourd'hui comme un vecteur d'emplois à part entière grâce notamment à ses champs d'application de plus en plus diversifiés : bâtiment, agriculture, environnement, sécurité, sauvetage, cartographie... *"Dans le sillage d'implantations et d'annonces capitales pour la filière drones sur notre bassin de vie, cette convention témoigne d'une nouvelle dynamique en matière d'attractivité et de développement économique sur le territoire, rapporte Jean-Luc Marx".* Dans cette optique de développement économique, on notera que le prochain événement majeur de cette filière se tiendra à Cahors qui accueillera les *Journées Drones by Aerospace Valley* les 9 et 10 septembre.

CONTACTS: Louis NESPOULOUS /Chargé de mission attractivité, Service développement / Grand Cahors | Cahors Sud / 06 99 67 39 14 / lnespoulous@grandcahors.fr